

Union des Parents d'Elèves de Peynier

Ecole maternelle
Rue du Cabaret
13790 PEYNIER
peynier.upep@free.fr

Monsieur Christian BURLE
Maire de Peynier
9 cours Albéric Laurent
13790 PEYNIER

Peynier, le 20 mars 2015,

Objet : Tarification de l'accueil périscolaire

Monsieur le Maire,

Par délibération du 16 décembre 2014, vous avez entériné la tarification de l'accueil périscolaire lié aux TAP/NAP.

Vous avez opté pour une solution forfaitisée de 10€ par mois et par enfant permettant de dégager sur un an 30 000€, somme correspondant à un peu moins de la moitié du coût de revient net (déduction faite des subventions d'Etat) pour la commune.

Nous sommes très surpris du niveau de tarification qui semble contradictoire avec les possibilités des parents. Interrogés vous-même via un questionnaire en 2013, 15% des familles s'étaient exprimées en faveur de la gratuité et 65% étaient prêts à abonder jusqu'à 20 euros par an ; soit 5 fois moins que le tarif applicable aujourd'hui.

Tenant compte des augmentations cumulées appliquées en 2014 relatives au coût du repas à la cantine, de la garderie du matin et désormais des NAP, les budgets des familles seront imputés de plus de 200€ chaque année pour un enfant, le double pour deux, etc...

Depuis 18 mois, l'Upep a demandé de manière constante que la tarification choisie ne soit pas discriminante. Le recours au forfait conduit à facturer de la même façon les familles, quelque soit le nombre de jours réellement fréquentés par l'enfant et sans tenir compte des revenus du ménage. Ce choix nous apparaît arbitraire et en dépit de toute péréquation.

Si l'Upep est consciente des contractions budgétaires imposées aux mairies, nous considérons néanmoins que la part marginale que représente la participation des familles, (moins de 1% des dépenses de fonctionnement du budget municipal) pourrait être supportée par la commune, faisant le choix de soutenir l'éducation et la jeunesse.

Dans un contexte de plus en plus difficile et un pouvoir d'achat toujours plus réduit, nous vous demandons de revenir sur cette tarification pour la fin de cette année scolaire et de trouver, en concertation pour la rentrée 2015, des solutions justes et équitables, dans le cadre du groupe de travail NAP.

A ce sujet, si jusqu'à présent, nous n'avons pas été associés à l'élaboration du programme d'activités avec vos services et l'IFAC, nous accueillons très favorablement la mise en place de ce groupe de travail que nous sollicitons depuis le début et dans lequel nous ne manquerons pas de nous impliquer dès la première réunion qui se tiendra le 27 mars prochain.

Dans l'attente je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente
Mélody Meyer

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a final flourish, positioned below the printed name.